

Image not found or type unknown



Fonction publique territoriale

Par **Bellanger lidia**, le **29/03/2018** à **18:29**

Bonjour , ayant épuisé tous les droits au conge longue maladie dans la fonction publique territoriale et inapte definitif et absolue a l exercice de mes fonctions mon employeur m a mise en disponibilite pour raison de santé non remuneres en attente d un reclassement .

Je vis seule avec mon fils de 19 ans au chomage .

Je n ai plus de ressources , que puis-je faire .